

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Observations et remarques enquête publique Canut

Date : Sun, 16 Dec 2018 18:56:09 +0000 (UTC)

De : Cyrille Tatard

Pour : enquete.bassincanut@gmail.com <enquete.bassincanut@gmail.com>

Copie
à : Cyrille TATARD

Bonjour,

Je vous fais part, par ce présent courriel, de mes remarques et observations concernant votre étude d'aménagement du Canut sur les communes de Sixt-sur-Aff et Saint-Just en particulier.

1. Il est prévu dans votre étude de supprimer des petits ouvrages permettant l'accès aux parcelles de l'autre côté d'un ruisseau (souvent le seul accès pour aller de l'autre côté en prenant en compte le dénivellement géographique de la parcelle rendant l'accès très difficile de l'autre côté). Attention aux usages actuels et futurs de ces ouvrages en agricole. Ainsi, par exemple, à La Porte en Sixt, j'utilise ces passages pour gérer le pâturage de part et d'autre du ruisseau. Que vous les remplaciez par des ouvrages plus enclins à l'écoulement des eaux et au maintien de la biodiversité, soite, mais ne les supprimez pas pour autant. Ex: P37/39/40 atlas_dig_pages_1-47_cle77185e.pdf Ne pas faire un diagnostic à l'instant T figé, mais bien se reporter aux usages passés qui peuvent revenir d'actualité dans le cadre de la reconquête des prairies humides abandonnées dans les années 70-90. Ces espaces naturels gérés par les ruminants et l'homme ont un intérêt économique et écologique avec le réchauffement climatique.
2. Concernant les pompes à museau, il faut compter au minimum 2 pompes par lot de ruminants au cas où une serait déficiente (bousculée, bloquée, renversée). La gestion de l'abreuvement est primordiale en période chaude. Pour ma part, il faut bien compter 20 pompes de prairies pour gérer une dizaine de lots dont mes champs sont très fréquemment au bord du Canut ou l'un de ses affluents. Aussi, ne prenez pas un tuyau rigide qui se plie facilement sous l'action du museau des vaches et qui perce par conséquent très rapidement. Préférez des tuyaux souples renforcés type arrosage de gros diamètre (25mm?). Je ne vois que 41 pompes inscrites au budget!!!
3. Vous avez omis un ruisseau affluent du Canut près de Trohinat, celui des fontaines de Bézyl qui me semble pourtant très intéressant et fournissant une bonne partie de l'année le Canut.
4. Attention au projet de suppression des plans d'eau non déclarés. Dans le secteur de Trohinat, Fouesnel, Métairie, Bézyl, nous sommes dans une zone de lande à dominante pin maritime, sujette à de violents incendies (1949-1976-1989-1990). Ces plans d'eau ont une utilité de réserve à incendie non négligeable. Ou pensez à des solutions alternatives avant leur destruction.
5. Il est mentionné à la marge la gestion des ragondins, animal qui, en surnombre, détruit irrémédiablement les berges du Canut et de ses affluents. P143. Ne pas négliger les dégâts occasionnés par cet espèce invasive.
6. Les éleveurs de ruminants sont ouverts à la gestion des prairies humides par le biais de leurs animaux et par la fauche. Les friches boisées pour diverses raisons pourraient très bien revenir en prairie naturelle avec un bocage renforcé. (Cf point 1).
7. Les gués de Trohinat ont une utilité afin de traverser cheptel et matériel agricole. Je confirme l'intérêt de les préserver.
8. Au lieu dit Le Pont à Trohinat (gué), j'utilise cet espace pour pomper l'eau à l'aide d'une pompe installée sur tracteur avec une tonne à eau. Je souhaite garder cet usage pour alimenter en eau mes bovins dont les parcelles ne sont pas en bordure de cours d'eau ou en cas d'assèchement d'un affluent du Canut.
9. Il est mentionné parfois de déplacer certaines clôtures sans en préciser la distance. Entre 50cm et 1m max de la rive, c'est possible afin de laisser pousser une végétation spontanée tout en contrôlant celle-ci par le prélèvement des jeunes pousses par les ruminants. Au delà, l'enfrichement sera de mise avec un coût élevé à son entretien. On voit encore d'anciennes clôtures en palis en bordure directe du Canut, ce qui signifie que le pâturage était géré jusqu'au bord du cours d'eau.
10. Attention aussi, comme mentionné dans votre étude, à conserver la facilité de travail des agriculteurs quand un projet de talweg est prévu. Surtout quand un talweg est très resserré et en serpentin (passage des engins pour fauche, clôtures).
11. Page 9, il est mentionné que les ruisseaux du Canut sud et de Lannée sont intermittents. Ils sont bien permanents même en 2017 et 2018. Attention aux études faites en période sèche. Le Canut déborde logiquement 2 à 3 fois de l'année et de manière parfois prononcée dans certaines zones (hauteur et donc largeur). Et ses affluents aussi dont celui de Lannée.

Je m'interroge de la qualité des eaux pour abreuver mes animaux lors des travaux de cette étude.

Sinon, dans l'ensemble, j'approuve votre étude et vos choix pour conserver une biodiversité, un paysage agréable et l'objectif de reconquérir la qualité de nos eaux.

Bien à vous,

Cyrille TATARD